

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi le 14 janvier 2009, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Mona Wood et Rita O'Donoughue ainsi que Messieurs les conseillers Timothy Watchorn, Owen LeGallee, Claude P. Lemire et Gilles Coutu, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Plante.

L'assistante secrétaire-trésorière, Ginette Charette, est présente.

À 19h30, Monsieur le Maire Michel Plante constate le quorum et souhaite la bienvenue aux citoyens. Le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

01.01.09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par l'assistante secrétaire-trésorière avec les ajouts suivants:

- 9.1 Prêt de la salle du Souvenir
- 9.2 Maire d'un jour

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de l'assemblée à la salle communautaire du 567, chemin du Village
- 2 **Adoption de l'ordre de jour**
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 Présentation du cahier des prévisions
- 3 2 3 Dépôt de l'état des projets en cours – Décembre 2008
- 3 3 **Correspondance**
- 3 3 1 Peintures récupérées : collecte des huiles
- 3 3 2 Ministère des transports du Québec : Limites de vitesse
- 3 3 3 MMQ : 5 ans déjà
- 3 3 4 Régie du bâtiment du Québec : accumulations de neige
- 3 3 5 Hydro Québec : diagnostics résidentiel
- 3 3 6 PDF, avocats : La colonne juridique
- 3 3 7 Marc St-Jean : lettre et réponse
- 3 3 8 Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Laurentides : dépliant
- 3 3 9 Loisirs Laurentides : Mérite sportifs des Laurentides
- 3 3 10 Doliva Inc. : offre de services
- 3 3 11 DG des élections : élections municipales
- 3 3 12 Enviro-bulletin : Le Virage
- 3 3 13 Ministère des transports du Québec : bulletin d'information
- 3 3 14 MRC des Pays-d'en-Haut : CM 239.11.08, 243.11.08, 253.11.08, 268.12.08 et 281.12.08

Municipalité de Morin-Heights

3	3	15	Municipalité de Saint-Adolphe d'Howard : bulletin
3	3	16	Ministère des transports : problématique – bruit au Lac Bouchette
3	3	17	Ass .propriétaires du territoire des Lacs : chemin du Lac Anne
3	3	18	Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral : demande de financement
3	3	19	MRC des Pays-d'en-Haut : Règlement 202-2008
3	3	20	FADOQ : Affiliation au réseau
3	3	21	Ministère des transports du Québec : chemin du Village (route 329)
3	3	22	Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : subvention
3	3	23	Réseau Biblio des Laurentides : Le trait d'union
3	3	24	Bulletin – Rues Principales
3	3	25	A.Winikoff : demande d'installation d'enseigne
3	4		Personnel
3	4	1	Rémunération 2009
3	5		Résolution
3	5	1	Avis de dépôt des intérêts pécuniaires des Élus
3	5	2	Renouvellement contrat Pitney Bowes
3	5	3	Entente avec le propriétaire du 138, Riverview
3	5	4	Appui – AEHA
3	6		Réglementation
3	6	1	
4			SÉCURITÉ PUBLIQUE
4	1	1	Rapport mensuel du directeur
4	2		Personnel
4	2	1	
4	3		Résolution
4	3	1	
4	4		Réglementation
4	4	1	
5			TRAVAUX PUBLICS
5	1		Rapport mensuel du directeur
5	2		Personnel
5	2	1	
5	3		Résolution
5	3	1	Acceptation finale – chemin Petite Suisse
5	4		Réglementation
5	4	1	
6			ENVIRONNEMENT
6	1		Rapports mensuels du directeur
6	2		Personnel
6	2	1	
6	3		Résolution
6	3	1	Centre de pompes Villemaire – Acceptation finale des travaux
6	3	2	Païement numéro - Réseau Balmoral
6	3	3	
6	4		Réglementation
6	4	1	

Municipalité de Morin-Heights

7		URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
7	1	Rapport mensuel du Directeur
7	1	2
7	2	Personnel
7	3	Résolution
7	3	1
7	4	Réglementation
8		LOISIRS ET CULTURE
		SERVICES À LA COMMUNAUTÉ
8	1	1
8	1	2
8	2	Personnel
8	2	1 Surveillance des patinoires
8	3	Résolution
8	3	1 Piscine intermunicipale
8	3	2 Prix Hommage au bénévolat
8	3	3 Droits d'auteurs
8	3	4 Congé scolaire
8	3	5 Loppet – Édition 2009
8	4	Réglementation
9		Affaires nouvelles
10		Période de questions
11		Levée de l'assemblée

02.01.09 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal des séances ordinaire et extraordinaire du 10 décembre 2008 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier d'assemblée, sauvegardé sur leur ordinateur portable.

En conséquence, la Secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que le conseil adopte les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 10 décembre 2008.

03.01.09 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de décembre 2008 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Municipalité de Morin-Heights

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

	Total
Du 1er au 30 DÉCEMBRE 2008	
Comptes à payer :	198 364,93 \$
Comptes payés d'avance	278 297,12 \$
Total des achats	476 662,05 \$
Paielements directs bancaires du mois précédent	33 224,19 \$
Total des dépenses	509 886,24 \$
Salaires nets	136 797,52 \$
<u>GRAND TOTAL</u>	646 683,76 \$

Monsieur le maire et le Directeur Général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur Timothy Watchorn étant employé de l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. (David Riddell Excavation/Transport), s'abstient de participer aux discussions et aux votes afférents aux dossiers de cette entreprise.

04.01.09 PRÉSENTATION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DÉPOSÉES AU MAMR

La Secrétaire-trésorière adjointe dépose au Conseil qui en accuse réception, le cahier des prévisions budgétaires pour l'année 2009, déposé au Ministère des affaires municipales et des régions.

05.01.09 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES PROJETS EN COURS DÉCEMBRE 2008

La Secrétaire-trésorière adjointe dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des projets en cours – décembre 2008, déposé au Ministère des affaires municipales et des régions.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de décembre 2008. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le directeur général donnera suite à la correspondance.

Municipalité de Morin-Heights

06.01.09 RÉMUNÉRATION 2009

Considérant que le dossier de rémunération a été étudié par le conseil lors de la préparation des Prévisions budgétaires et qu'en conséquence, les crédits sont disponibles au budget 2009;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil accepte le dossier de rémunération comme suit :

POMPIERS et PREMIERS RÉPONDANTS

Capitaine	2213,24 \$	Rémunération annuelle à titre d'officier
Lieutenant	1 660,48 \$	Rémunération annuelle à titre d'officier
Tour de garde des officiers	110,92 \$	Par semaine pour l'officier qui est de garde
Taux d'intervention-sortie : pompier ou Premier répondant -	57.70 \$	Une sortie est normalement de 2 heures
Taux d'intervention-sortie : pompier junior ou Premier répondant junior	48.21 \$	Une sortie est normalement de 2 heures
Taux d'intervention-pompier et premiers répondants	21.28 \$	Rémunération des heures subséquentes et autres tâches
Taux d'intervention-pompier et premiers répondants juniors	19.43 \$	Rémunération des heures subséquentes et autres tâches
Taux pratique	60.73 \$	Pratique de 3 heures
Taux formation	12.12 \$	

LOISIRS- ski de fond

Responsable entretien du réseau	19,74 \$	1104 heures de travail par année
Préposé à l'entretien	16.31 \$	904 heures de travail par année
Préposé à l'entretien suppléant	15.00 \$	

Municipalité de Morin-Heights

EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

	1er janvier 2009	Selon la convention collective
Secrétaire exécutive	21.52 \$	Semaine de 35 heures
Commis et secrétaire	21.28 \$	Semaine de 35 heures
Chauffeurs- opérateurs	21.28 \$	semaine de 40 heures
Journalier - Secrétaire	15,64 \$	à la demande
Signaleur	12.29 \$	à la demande

** Des primes de chef d'équipe et de nuit s'ajoutent au taux horaire, le cas échéant.

CADRES

Directeur général et secrétaire trésorier	85 718.18 \$	Semaine de 38 heures
Directrice des services administratifs – secrétaire-trésorière adjointe	44 404.51 \$	Semaine de 30.4 heures
Comptable	51 947.06 \$	Semaine de 38 heures
Directrice du Service des Loisirs et de la Culture	56 835.00 \$	Semaine de 38 heures
Directeur du Service de l'Urbanisme	62 786.41 \$	Semaine de 38 heures
Directeur du Service de l'environnement	52 976.56 \$	Semaine de 38 heures
Directeur du Service des travaux publics	75 108.70 \$	Semaine de 40 heures *
Contremaître du Service des travaux publics	57 757.13 \$	Semaine de 40 heures *
Directeur du service- Sécurité incendie et premiers répondants	56 920,03 \$	Semaine de 40 heures *

* inclue une prime de disponibilité de 5 000 \$ année

EMPLOYÉS CONTRACTUELS

Inspecteur – Service de l'urbanisme – environnement	39 962.97 \$	Semaine de 35 heures
Technicienne en loisirs	23 936.64 \$	Semaine de 28 heures

AVIS DE DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Avis est donné par la Secrétaire-trésorière adjointe que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêt pécuniaire conformément aux dispositions de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités pour l'année 2008-2009.

Municipalité de Morin-Heights

07.01.09 RENOUELEMENT – CONTRAT PITNEY BOWES

Considérant la proposition déposée par la compagnie Pitney Bowes pour le renouvellement du contrat de fourniture des équipements postaux;

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce conseil entérine la décision du Directeur général de renouveler le contrat de location de l'équipement de poste pour une période de quatre ans;

Que ce Conseil autorise, en conséquence, les paiements trimestriels de 197,82 \$.

08.01.09 ENTENTE AVEC LE PROPRIÉTAIRE DU 138, RIVERVIEW

Considérant que l'immeuble situé au 138, Riverview est inclus dans le périmètre d'influence des puits municipaux desservant le réseau d'eau potable du Village;

Considérant que le Ministère du développement durable, environnement et parcs a prévu que cet immeuble soit desservi;

Considérant la lettre adressée au propriétaire le 7 novembre dernier par le Directeur général;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise la conclusion d'une entente avec le propriétaire du 138, Riverview, Monsieur John Banfield, selon les termes exprimés dans la correspondance du 7 novembre dernier, nommément :

- Exemption de taxe d'eau pour l'immeuble pour une période de cinq ans
- Exemption de la taxe spéciale aux infrastructures d'eau potable « Village » pour une période de quinze ans
- Aucun frais de branchement au réseau d'eau potable
- Le paiement au propriétaire d'un montant de 10 000 \$ pour le branchement au réseau et la désaffectation du puits actuel situé sur l'immeuble

Ces exemptions seront annulées si l'immeuble est vendu avant la fin des périodes précitées.

09.01.09 APPUI AU PROJET DE RÉSIDENCE

Considérant que les représentants de l'association pour la santé environnementale du Québec ont présenté un projet de résidence pour les personnes souffrant d'hypersensibilité environnementales;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil confirme son appui à la démarche de financement de l'association pour la santé environnementale du Québec dont l'objectif est d'implanter dans la Municipalité une résidence spécialisée.

**RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS**

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur du Service des travaux publics pour le mois de décembre 2008 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

**10.01.09 ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX – CHEMIN DE LA
PETITE SUISSE**

Considérant que les travaux de construction de la rue de la Petite suisse décrétée par le cadre du règlement 423 ont été réalisés par la compagnie Excavation/Transports David Riddell;

Considérant que le Conseil a accepté les travaux de façon provisoire en janvier 2008;

Considérant la recommandation de Paul Mondor de l'Équipe Laurence, Experts conseil en date du 15 décembre à l'effet que les travaux réalisés sont acceptés;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil fait sienne la recommandation de l'Équipe Laurence, Experts conseil, et accepte les travaux de façon finale et autorise le versement de la retenue de 5%.

Monsieur Timothy Watchorn étant employé de l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. (David Riddell Excavation/Transport), s'abstient de participer aux discussions et aux votes afférents aux dossiers de cette entreprise.

**RAPPORTS MENSUELS DU DIRECTEUR / INSPECTEUR
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur et l'inspecteur en environnement, le rapport de débit hebdomadaire pour le mois de décembre 2008, la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

**11.01.09 CENTRE DE POMPES VILLEMAIRE –
ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX**

Considérant que les travaux aux installations de captage et de traitement de l'eau sur les réseaux Alpino, Bastien, Beaulieu et Salzbourg ont été faits par le Centre de pompes Villemaire;

Considérant que le Conseil a accepté les travaux de façon provisoire en janvier 2008;

Considérant la recommandation d'Éric Perreault, ing., d'Envirosol, Experts conseil, en date du 15 décembre à l'effet que les travaux réalisés sont acceptés;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil fait sienne la recommandation de l'ingénieur au dossier et accepte les travaux de façon finale et autorise que le cautionnement soit levé en conséquence.

12.01.09 PAIEMENT NUMÉRO 4 - RÉSEAU BALMORAL

Considérant que les travaux relatifs aux installations de captage et de traitement de l'eau sur le réseau Balmoral ont été confiés à Nordmec Construction dans le cadre des règlements 400 et 444;

Considérant la recommandation de paiement numéro 4 de l'Équipe Laurence, Experts conseil, en date du 19 décembre;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil autorise le paiement relatif au décompte numéro 4 à la compagnie Nordmec Constructions Inc. au montant de 51 549,72 \$.

**RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, SERVICE DE
L'URBANISME**

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur du Service d'urbanisme pour le mois de décembre 2008 ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, Règlement 351.

13.01.09 SURVEILLANCE DES PATINOIRES

Considérant que le Conseil a approuvé les termes des contrats de surveillance des patinoires pour l'hiver 2008-2009 par sa résolution 333.12.08;

Considérant que l'un des contractants s'est désisté;

Considérant le rapport déposé par la Directrice du service des loisirs et de la culture en date du 16 décembre 2008;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil modifie la résolution 333.12.08.

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat avec François Leduc pour la surveillance le mardi, jeudi et samedi ainsi que durant la période décrite au contrat pour la somme de 3 300 \$.

Que l'horaire de Monsieur Barry Graham soit modifié pour qu'il assure la surveillance le lundi, mercredi et dimanche.

**14.01.09 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE –
PISCINE INTERMUNICIPALE**

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Sauveur, Piedmont et Morin-Heights ont un projet commun de réalisation d'une piscine intérieure intermunicipale;

ATTENDU QUE le budget pour la réalisation d'un tel projet est de l'ordre d'environ 6 600 000 \$;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Sauveur est mandataire pour gérer ledit projet;

ATTENDU QU'il y a lieu de présenter une demande de subvention au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la réalisation de ce projet;

En conséquence de ce qui précède,

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que le Directeur général de la Ville de Saint-Sauveur soit mandaté pour présenter, au nom de la ville de Saint-Sauveur et des municipalités de Piedmont et Morin-Heights, une demande d'aide financière de l'ordre de 3 300 000 \$ à même les fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la réalisation du projet de construction d'une piscine intérieure semi-olympique intermunicipale.

Que la Municipalité de Morin-Heights s'engage, suite à l'obtention d'une aide financière de 50% du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à payer sa quote-part des coûts admissibles et des coûts récurrents d'exploitation sujets à l'approbation du règlement d'emprunt par les citoyens.

15.01.09 PRIX HOMMAGE AU BÉNÉVOLAT

Considérant que le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut a adopté, lors de sa réunion du 9 décembre dernier, la résolution CM 264-12-08 présentant la candidature de Mme Diane Raymond, présidente du Garde Manger des Pays-d'en-Haut ainsi que l'organisme lui-même au prix Hommage Bénévolat-Québec.

Il est unanimement résolu :

Que ce Conseil s'associe à l'initiative de la MRC des Pays-d'en-Haut et appuie la candidature de Mme Diane Raymond, présidente du Garde Manger des Pays-d'en-Haut ainsi que l'organisme lui-même au prix Hommage Bénévolat-Québec.

16.01.09 DROITS D'AUTEURS

Considérant que la Municipalité a utilisé les cartes du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la création de sa carte de ski de fond;

Considérant que la municipalité doit conclure une entente en conséquence pour le paiement des droits d'auteurs;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil approuve les termes de l'entente à intervenir avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et autorise le Directeur général à agir pour et au nom de la municipalité dans ce dossier de « Licence de droit d'auteur pour la commercialisation de produits à valeur ajoutée ».

Municipalité de Morin-Heights

17.01.09 CONGÉ SCOLAIRE

Considérant que la municipalité offre à tous les ans aux jeunes de la municipalité des billets de remontés à Ski Morin-Heights à prix réduits durant le congé scolaire;

Considérant le rapport déposé par la Directrice du service des loisirs et de la culture en date du 16 décembre 2008;

Considérant que les crédits sont prévus au budget;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil approuve la vente des billets réduits.

Âge	Prix d'achat - Taux pour groupes*	Prix de revente
Enfant- 5 et moins	9 \$	7\$
Étudiants 6 à 20 ans	15 \$	13\$
Adultes 17 +	20 \$	20\$
Aînés (60+)	15 \$	15\$

18.01.09 LOPPET – ÉDITION 2009

Considérant qu'il a été établi que la Municipalité serait l'hôte du Loppet Viking qui aura lieu le 22 février prochain;

Considérant que 500 skieurs participeront à cet événement;

Considérant qu'il y a lieu que le Conseil approuve la logistique entourant cet événement;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil demande au Ministère des transports l'autorisation d'enneiger et de fermer sporadiquement la route 329 afin de permettre le passage des skieurs vis à vis la traverse du Corridor aérobic et vis à vis la rue Allen entre 10h30 et 15h00;

Que le Conseil autorise la fermeture sporadique et l'enneigement des rues Bennett et Rockcliff pour la traverse du Corridor aérobic et le chemin du Lac Écho pour la traverse de la piste Triangle;

Que le Conseil autorise le stationnement sur les rues Campbell, Mountain View et Glen, le 22 février 2008;

Que le Conseil avise l'assureur que la Municipalité utilisera le terrain de l'école primaire Morin-Heights ainsi que les terrains privés situés en bordure de l'école et que pour cette journée, plus de 125 bénévoles encadreront les skieurs.

Municipalité de Morin-Heights

19.01.09 PRÊT DE LA SALLE DU SOUVENIR

Considérant que la municipalité a reçu une demande de l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut pour l'utilisation la salle du Souvenir afin d'offrir aux citoyens des municipalités de Morin-Heights, Lac-des-Seize-Iles, Wentworth-Nord et Saint-Adolphe d'Howard, un service d'assistance pour la préparation des déclarations d'impôts;

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil accepte que l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut utilise la salle du Souvenir du 5 mars au 24 avril 2009 selon l'horaire décrit dans la lettre datée du 8 décembre 2008.

20.01.09 MAIRE D'UN JOUR

Considérant que la municipalité a reçu une demande de la propriétaire de l'École Montessori de Morin-Heights afin de faire participer un élève élu par les étudiants de l'école à une séance régulière du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil accepte de nommer, à la séance du conseil municipal du mois de mai 2009, la journée «maire d'un jour » et que l'école primaire de Morin-Heights soit invitée à faire de même pour l'année 2010.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

21.01.09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h00.

Michel Plante
Maire

Ginette Charette
Secrétaire-trésorière adjointe

Deux personnes ont assisté à l'assemblée.